

Questions orales

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, comme l'a indiqué le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, la surveillance de la contamination par salmonelles relève surtout de son ministère. Certes, le ministère de l'Agriculture s'y intéresse aussi.

Le député sait certainement qu'il existe environ 1800 espèces différentes de salmonelles. Environ six ou huit d'entre elles sont nocives pour l'être humain. Nous essayons de lutter contre ces espèces-là. Le député n'ignore sans doute pas non plus que non seulement le poulet, la dinde ou d'autres volailles peuvent en être porteurs mais également les viandes, les poissons et leurs dérivés.

Je suis certain que le député sait qu'on doit prendre la bonne habitude de nettoyer parfaitement la planche à dépecer dont on se servira pour débiter le poulet. En outre, celui-ci doit être bien cuit. De cette façon, on élimine complètement les risques de contamination. Aucun aliment n'est nocif si l'on observe les règles élémentaires de l'hygiène alimentaire. Tout le monde sait que deux personnes sur trois ont ce germe sur les mains et peuvent le répandre simplement en touchant la nourriture.

Il est faux de dire que dans certain pays, on a complètement enrayé ce problème. On ne peut l'éliminer entièrement, mais on peut prendre toutes les précautions que j'ai mentionnées et c'est ce que nous faisons.

* * *

● (1432)

LES CHEMINS DE FER**LE SERVICE-VOYAGEURS POUR L'EST DU CANADA**

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre des Transports une question qui ne se rattache pas à la dinde. Je ne dirai pas qu'il est un dindon, car il n'est pas trop mal.

Nous sommes maintenant saisis d'un projet spécial de service-voyageurs pour l'Est du Canada et bien que de prime abord, il semble améliorer suffisamment les services existants, nous nous posons une ou deux questions. Tout d'abord on prévoit sa mise en application en avril 1979, mais je me demande si le ministre indiquerait à la Chambre quelles mesures le CN, le CP et VIA ont pris jusqu'ici pour modifier les horaires, commander le matériel roulant et les autres installations vivement recommandés dans le rapport?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, la Commission canadienne des transports propose la date du 1^{er} avril, mais j'ignore si les chemins de fer ont eu le temps de réagir. Il se peut, comme le laisse entendre la CCT dans son rapport, étant donné que les changements envisagés ne sont pas aussi importants que nous l'aurions cru, qu'il sera plus facile d'appliquer ce programme. Je discuterai de cet aspect en particulier avec VIA et, bien sûr, la Commission canadienne des transports proposera un plan final après que

[M. Yewchuk.]

VIA nous aura fait savoir s'il y a lieu d'appliquer d'autres mesures.

VIA a obtenu du matériel roulant satisfaisant du CN et du CP et elle continue à moderniser ses wagons. De même, ses dix trains rapides, légers et confortables sont commandés de sorte qu'on ne s'attend pas à ce qu'il y ait de problèmes à cet égard.

M. Forrestall: Monsieur l'Orateur, d'après ce que le ministre vient de dire, les habitants des provinces de l'Atlantique devront encore une fois faire les frais d'un nouveau système avec du vieux matériel ou du matériel reconditionné.

Le ministre peut-il nous dire si VIA Rail pourra, avant la mise en œuvre du rapport final, mettre en service chez nous les nouveaux wagons légers, rapides et confortables de type diesel auxquels il a fait allusion?

M. Lang: A l'instar des autres Canadiens, les citoyens des provinces atlantiques pourront, grâce au réseau VIA, voyager dans des wagons modernes et reconditionnés. Je ne suis pas d'accord avec le député qui semble laisser entendre que ce n'est pas un progrès important. Toutefois, il devra convenir que les citoyens des provinces de l'Atlantique ne devraient pas avoir préséance sur les autres Canadiens pour ce qui est de voyager dans les trains légers, rapides et confortables que nous avons commandés.

Il y a environ un an maintenant que nous avons commandé ces trains qui coûteront très cher, et seront excellents, mais nous ne pouvons les mettre en service, pas même dans les provinces de l'Atlantique, avant qu'ils ne soient prêts. Aussitôt qu'ils le seront, soit vers le milieu des années 80, ils desserviront les habitants des provinces Maritimes tout comme ceux des autres régions du pays.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**LES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE**

M. Jim Fleming (York-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au suppléant du secrétaire d'État aux Affaires extérieures et fait suite à une question posée un peu plus tôt par le député de Regina-Lake Centre qui en a parfois long à dire.

Le ministre peut-il dire si la tentative historique que vient de faire les États-Unis pour instaurer des relations diplomatiques avec la République populaire de Chine aura dans l'immédiat des répercussions sur nos propres relations avec ce pays, surtout sur nos relations commerciales qui sont actuellement très fructueuses?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures): Je ne peux que répéter ce qui a déjà été dit, à savoir que le Canada accueille favorablement cet événement. C'est un geste positif qui s'inscrit dans la ligne de